

Document: EB 2020/129/R.22/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 8 b)
Date: 8 mai 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019

**(assortis de la déclaration de la direction et d'une
attestation externe indépendante sur l'efficacité du
contrôle interne de l'information financière)**

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint
Responsable des finances en chef et
Contrôleur principal
Département des opérations financières
téléphone: +39 06 5459 2403
courriel: a.lario@ifad.org

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du contrôle
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto
Cheffe de l'information financière et de l'activité
fiduciaire institutionnelle
téléphone: +39 06 5459 2405
courriel: a.saitto@ifad.org

Teresa Tirabassi
Responsable principale des finances
téléphone: +39 06 5459 2148
courriel: t.tirabassi@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-21 avril 2020

Pour: **Approbation**

Table des matières

	Pages
Acronymes et abréviations	ii
Recommandation pour approbation	1
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	3
Appendice B État consolidé du résultat global	5
	État du résultat global (FIDA seulement) 6
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	7
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement) 7
Appendice C État consolidé des flux de trésorerie	8
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	9
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	10
Appendice E État des contributions complémentaires et supplémentaires	33
Appendice E1 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2019	35
Appendice E2 État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	36
Appendice E3 Contributions reçues en 2019	37
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2019 et 2018	38
Appendice E5 Fonds pour l'environnement mondial	39
Appendice F État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne	40
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Rapport du Commissaire aux comptes	
Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Les appendices ci-après ne sont pas vérifiés:	
Appendice G Bilan du FIDA établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	55
Appendice H États des contributions	56
Appendice I État des prêts	64
Appendice I1 Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	70
Appendice I2 État des dons	73
Appendice I3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	74
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	76
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	77
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	78

Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

Les notes relatives aux états financiers consolidés (Appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droit de tirage spécial
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PPCF	Prêt de partenaire consenti à des conditions favorables
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la décision suivante:

"En application de l'article XII, paragraphe 6, du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y relatif, assortis de l'attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, et est convenu de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante-quatrième session, en février 2021.

En application de l'article XIII du Règlement financier et compte tenu de la situation financière et des résultats au 31 décembre 2019, il n'est pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale."

États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019

(assortis de la déclaration de la direction et d'une attestation externe indépendante sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière)

1. Le Conseil d'administration est invité à examiner les états financiers consolidés du FIDA (appendices A à L) présentés ci-joints ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes y afférent, en vue de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
2. En application de la section 11 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, les états financiers consolidés seront inclus dans le Rapport annuel du FIDA portant sur l'année 2019. Comme les années précédentes, une note sera accompagnée d'une recommandation pour leur approbation.
3. Les états financiers consolidés pour 2019 seront examinés en détail lors de la réunion du Comité d'audit en mars 2020. Le président du Comité présentera officiellement les conclusions de cette réunion au sujet desdits états financiers à la cent vingt-neuvième session du Conseil d'administration.
4. Conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), la Réserve générale représente des "affectations de bénéfices non distribués". Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts, portant ainsi le montant de la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
5. À compter de l'exercice financier 2019, l'article XIII du Règlement financier est entré en vigueur. Il dispose que: "Le Conseil d'administration fixe chaque année le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds, dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".
6. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent/déficit accumulé; et les facteurs sous-jacents du revenu annuel net/de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des gains/pertes latents.
7. Considérant qu'à la fin de 2019 le Fonds avait déclaré une perte globale nette sur une base consolidée de 377,7 millions d'USD et une perte globale nette de 368,1 millions d'USD pour le FIDA seulement, les bénéfices nets non distribués sont restés négatifs à environ 2,2 milliards d'USD (aussi bien pour le bilan

consolidé que pour le bilan FIDA seulement) au 31 décembre 2019. Il n'est donc pas recommandé d'effectuer un transfert à la Réserve générale.

Notes concernant la lecture de ces états financiers:

- Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.
- Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.
- Le document distinct, intitulé "Examen de haut niveau des états financiers du FIDA", fournit un complément d'information pour faciliter la compréhension des états financiers du FIDA.
- Dans les présents états financiers, les nombres ont été arrondis au montant supérieur ou au montant inférieur. Par conséquent, il peut arriver qu'il y ait un décalage entre les totaux réels des différents montants figurant dans les tableaux et les totaux indiqués, ainsi qu'entre les nombres figurant dans les tableaux et ceux utilisés dans le texte.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

Actifs	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2019	2018	2019	2018
Liquidités et avoirs en banque	4	308 309	190 322	162 342	56 258
Investissements					
Placements au coût amorti		-	143 968	-	143 968
Placements à la juste valeur		1 213 170	1 331 830	841 578	839 043
Sous-total des placements	4	1 213 170	1 475 798	841 578	983 011
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	188 215	133 045	188 215	133 045
Contributions à recevoir	5	896 364	1 156 410	604 412	884 136
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	5	(72 551)	(67 465)	(72 551)	(67 465)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	6	(121 798)	(121 630)	(121 798)	(121 630)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		890 230	1 100 360	598 278	828 085
Autres sommes à recevoir	7	40 022	34 671	169 979	196 258
Immobilisations	8 a)	15 562	15 379	15 562	15 379
Droits d'utilisation (actif)	8 b)	98 611	-	98 611	-
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a) I	6 575 310	6 269 567	6 348 544	6 057 446
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(88 190)	(93 251)	(86 278)	(91 257)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)	11 b)/J	(6 286)	(7 907)	(6 286)	(7 907)
Encours net des prêts		6 480 834	6 168 409	6 255 980	5 958 283
Total des actifs		9 046 738	8 984 939	8 142 330	8 037 274

<i>Éléments de passif et fonds propres</i>	<i>Note/ appendice</i>	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
		<i>2019</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	12	237 861	206 192	229 109	198 615
Dons non décaissés	14/12	438 268	444 715	119 622	91 913
Recettes reportées	13	361 220	360 782	80 481	87 415
Dettes au titre des loyers	8 b)	98 563	-	98 563	-
Passif lié à l'emprunt	15	1 039 539	877 603	741 573	571 603
Total du passif		2 175 451	1 889 292	1 269 348	949 546
Actions					
Contributions					
Ordinaires		9 040 532	8 893 175	9 040 532	8 893 175
Spéciales		20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions	H	9 060 881	8 913 524	9 060 881	8 913 524
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 284 594)	(1 912 877)	(2 282 899)	(1 920 796)
Total des bénéfices non distribués		(2 189 594)	(1 817 877)	(2 187 899)	(1 825 796)
Total des fonds propres		6 871 287	7 095 647	6 872 982	7 087 728
Total passif et fonds propres		9 046 738	8 984 939	8 142 330	8 037 274

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	Note	2019	2018
Recettes			
Produit des prêts		70 638	67 362
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	30 178	5 715
Recettes provenant d'autres sources	18	10 076	10 874
Recettes provenant des contributions	19	154 862	85 201
Total des recettes		265 754	169 152
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(95 064)	(96 530)
Dépenses administratives courantes		(31 452)	(41 234)
Consultants et personnel extérieur		(53 822)	(48 900)
Frais financiers directs (banques et placements)	24	(1 772)	(1 761)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(182 110)	(188 425)
Autres dépenses			
Charges des intérêts des prêts et locations		(1 054)	(820)
Provision pour dépréciation des prêts	9	14 601	(8 203)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE	26	(3 189)	(4 473)
Dépenses au titre des dons	22	(194 921)	(108 947)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	23	(174 689)	(138 625)
Dotations aux amortissements	8	(12 094)	(3 279)
Sous-total des autres dépenses		(370 717)	(264 347)
Total des dépenses		(552 827)	(452 772)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change			
		(287 073)	(283 620)
Ajustement sur la base de la juste valeur	25	(44 280)	(215)
(Pertes)/gains de change	16	(21 794)	(150 550)
Profit net ou (perte)		(353 147)	(434 385)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	16	(5 287)	(13 987)
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	21	(19 271)	21 239
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(24 558)	7 252
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(377 705)	(427 133)

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	Note	2019	2018
Recettes			
Produit des prêts		68 669	65 545
Produit/(pertes) sur liquidités et des placements	17	24 614	2 039
Recettes provenant d'autres sources		12 582	14 020
Recettes provenant des contributions	19	18 410	29 884
Total des recettes		124 275	111 488
Frais de fonctionnement			
	20		
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	21	(91 130)	(93 134)
Dépenses administratives courantes		(28 588)	(39 630)
Consultants et personnel extérieur		(44 086)	(42 314)
Frais financiers directs (banques et placements)		(898)	(1 004)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(164 702)	(176 082)
Autres dépenses			
Charges des intérêts des prêts et locations		(1 054)	(820)
Provision pour dépréciation des prêts		14 543	(8 171)
Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE	26	(3 189)	(4 473)
Dépenses au titre des dons	22	(79 347)	(66 602)
Dépenses au titre du CSD	23	(174 690)	(138 625)
Dotation aux amortissements	8	(12 094)	(3 279)
Sous-total des autres dépenses		(255 831)	(221 970)
Total des dépenses		(420 533)	(398 052)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(296 258)	(286 564)
Ajustement sur la base de la juste valeur		(30 768)	4 818
(Pertès)/gains de change	16	(21 794)	(150 550)
Profit net ou (perte)		(348 820)	(432 296)
Autres éléments du résultat global (pertès)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	21	(19 271)	21 239
Total des autres éléments du résultat global – (pertès)/gains		(19 271)	21 239
Total des éléments du résultat global – produit/(pertès)		(368 091)	(411 057)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
2018			
Profit net ou (perte)	(434 385)		(434 385)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 912 877)	95 000	(1 331 622)
2019			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 912 877)	95 000	(1 817 877)
Profit net ou (perte)	(353 147)		(353 147)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(24 558)		(24 558)
Compensation du CSD	5 988		5 989
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2017	(1 537 194)	95 000	(1 442 194)
2018			
Profit net ou (perte)	(432 296)		(432 296)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	21 239		21 239
Compensation du CSD	27 455		27 455
Déficit accumulé au 31 décembre 2018	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
2019			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
Profit net ou (perte)	(348 820)		(348 820)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(19 271)		(19 271)
Compensation du CSD	5 988		5 988
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018
(en milliers d'USD)

	2019	2018
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA		
Intérêts sur prêts – FIDA	67 888	62 070
Intérêts sur prêts – autres fonds	1 893	1 747
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	145 446	200 396
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(214 732)	(202 024)
Décaissements au titre des dons – FIDA	(54 063)	(59 849)
Décaissements au titre des dons – fonds supplémentaires	(132 863)	(126 923)
Décaissements au titre des dons CSD	(174 690)	(138 625)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(361 121)	(263 207)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement		
Décaissement des prêts (FIDA)	(626 049)	(627 122)
Décaissement des prêts (autres fonds)	(30 376)	(39 637)
Remboursements de prêts – principal (FIDA)	302 564	279 858
Remboursements de prêts – autres fonds	12 070	10 756
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	143 988	163 342
Somme reçue au titre des placements	28 881	576
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(168 922)	(212 227)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	374 249	274 937
Fonds empruntés	184 329	119 405
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal) du FIDA	(3 621)	0
Emprunt au titre du fonds fiduciaire (principal) - autres fonds	(2 496)	(1 374)
Passif lié à l'emprunt (intérêts) du FIDA	(860)	(698)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	551 601	392 270
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(23 418)	(47 710)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	(1 860)	(130 874)
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 521 935	1 652 809
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 520 075	1 521 935
Dont:		
Liquidités non soumises à restrictions	308 219	190 230
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 211 856	1 331 705
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 520 075	1 521 935

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2019
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	4,1	19,9	91,5	301,9	171,2	470,4
Total du passif	(15,3)	(21,5)	(96,0)	(294,0)	(185,2)	(470,4)
Bénéfices non distribués	11,2	1,6	4,5	7,9	(14,0)	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,8	3,1	14,9	122,0
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,4)	(23,3)	(127,1)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,6	2,7	(8,4)	(5,1)
Flux de trésorerie nets	0,3	(2,3)	5,2	(24,1)	(75,7)	(12,8)

Au 31 décembre 2018
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total des actifs	3,8	22,1	79,1	326,5	249,3	470,0
Total du passif	(14,3)	(23,8)	(86,0)	(324,4)	(262,8)	(468,9)
Bénéfices non distribués	10,5	1,7	6,9	2,1	13,5	1,1
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	0,2	2,9	19	39
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,6)	(21,6)	(39)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	-	2	2	-
Flux de trésorerie nets	(3,2)	(3,2)	(0,6)	99,3	3,2	57,7

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (176 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions favorables, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales

d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2019, certaines modifications apportées aux normes IFRS ont pris effet pendant la période couverte par le présent rapport. Elles n'ont toutefois aucune incidence ou une incidence négligeable sur les états financiers du FIDA. Il s'agit notamment des modifications suivantes:

Tableau 1

<i>Position</i>	<i>Nature du changement</i>	<i>Effet potentiel</i>
IFRS 16: Contrats de location	Principes à appliquer pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des contrats de location par les deux parties à un contrat (preneur et bailleur) Effectif à partir du 1 ^{er} janvier 2019	Voir la note 2, section b): modifications apportées aux règles comptables

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Il n'y a pas d'autres normes ou d'autres interprétations non encore effectives et susceptibles d'avoir une incidence notable sur le Fonds.

b) Changement de méthode comptable

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, la norme IFRS 16 modifie l'ensemble des principes de la comptabilité internationale et des interprétations des contrats de location, et, en particulier, remplace la norme IAS17.

IFRS introduit une nouvelle définition des contrats de location et confirme la distinction actuelle entre la location d'exploitation et la location financière en ce qui concerne le traitement comptable à appliquer par le bailleur.

En ce qui concerne le traitement comptable à appliquer par le preneur, la nouvelle norme comptable établit, pour tous les types de contrats de location, la comptabilisation d'un actif, représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent et, simultanément, un passif au titre des paiements futurs exigés dans le contrat de location.

Dans la comptabilisation initiale, un tel actif est mesuré sur la base des flux de trésorerie du contrat de location. Après comptabilisation initiale, le droit d'utilisation sera mesuré sur la base des règles fixées

pour les actifs dans IAS16, IAS38 ou IAS40 et, donc, en appliquant le modèle des coûts, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, le modèle de réévaluation ou le modèle de la juste valeur, selon le cas.

Le FIDA a adopté la norme IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019. Conformément aux règles applicables à la transition de la norme IFRS 16, il n'y a pas eu de retraitement des chiffres comparatifs de 2018.

La norme IFRS 16 est applicable aux contrats préalablement définis comme des contrats de location d'exploitation et comptabilisés comme des dépenses d'exploitation. Depuis l'adoption de la norme IFRS 16, le Fonds, en tant que preneur de biens et d'équipement, comptabilise les dettes au titre des loyers à la valeur des futurs paiements des loyers et les actifs de droit d'utilisation représentant les coûts du droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Pendant la transition, l'actif au titre des droits d'utilisation et le passif au titre des loyers sont comptabilisés pour le même montant (méthode rétrospective modifiée) sans impact sur le solde d'ouverture. Le tableau ci-après présente un résumé de l'effet de la mise en œuvre de la norme IFRS 16 sur les soldes d'ouverture.

(en millions d'USD)	Report 1 ^{er} janv. 2019	Variation	Retraité au 1 ^{er} janvier 2019
Droits d'utilisation (actif)	-	109,2	109,2
Dettes au titre des loyers	-	(109,2)	(109,2)

c) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques; le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA); le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE);
- Le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);
- le Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP).

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2019 la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

d) Investissements dans des initiatives du secteur privé

Depuis 2018, le FIDA a noué un partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA joue actuellement un rôle de parrain, sans contrôle ni exposition sur les résultats de son activité de parrainage.

e) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel; et

- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique "autres éléments du résultat global".

f) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers au coût amorti:

Un actif financier est classé comme "coût amorti" seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

Actif financier à la juste valeur

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (FVTPL) ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI). La catégorie FVOCI n'est pas utilisée par le Fonds. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés en tant que FVTPL.

Passif financier mesuré au coût amorti

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction ou le passif désigné à la juste valeur représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Ce passif financier est comptabilisé à la date de règlement initialement à la juste valeur, soit, normalement, la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement imputables au passif financier. Par la suite, ces instruments sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Fonds propres

Comprend les trois éléments ci-après: i) contributions (fonds propres); ii) réserve générale; iii) bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la Troisième reconstitution des ressources, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont

initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Les prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (PPCF) sont utilisés depuis l'adoption de la résolution sur la Onzième reconstitution des ressources (FIDA11). Les conditions d'emprunt desdits prêts sont concessionnelles: le délai de remboursement est soit de 25 ans, soit de 40 ans, assorti d'un différé d'amortissement de 5 ans pour un prêt à 25 ans et de 10 ans pour un prêt à 40 ans. Des droits de vote sont alloués aux États membres qui consentent des PPCF, dans une mesure proportionnée à l'élément de don inclus dans lesdits dons. Les fonds reçus au titre des PPCF comportent deux éléments: un élément de prêt et un élément de fonds propres. L'élément de fonds propres est l'élément de don, calculé sur la base des conditions du prêt et du taux d'escompte convenu dans les consultations sur la reconstitution des ressources. L'élément de don est comptabilisé au titre des contributions en fonds propres.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié, une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;
- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions; et
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du

service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, "le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds".

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

h) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Le prêt entre en vigueur à la date où le Fonds et l'emprunteur l'ont signé, sauf si l'accord de financement précise qu'il doit être soumis à ratification. Dans pareil cas, l'accord de financement entre en vigueur à la date où le Fonds reçoit l'instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; et f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTTE comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la

méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a créé une méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits "productifs" qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits "sous-productifs", dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers "improductifs" pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est

comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

ii) Investissements

ii) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la Politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en

catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont "valeur d'investissement", et qu'ils présentent ainsi un faible risque de crédit.

j) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités en caisse et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

l) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 28 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont soumises au Cadre d'emprunt souverain, tel qu'approuvé par le Conseil d'administration en avril 2015 (EB 2015/114/R.17/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les emprunts du Fonds comprennent des prêts des États membres sous forme de PPCF. Ces emprunts sont comptabilisés et présentés au coût amorti.

o) Régimes applicables au personnel Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du

déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la Norme comptable internationale (NCI) 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits

directement du produit des placements correspondants.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Droits d'utilisation (actif)

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation (actif) à la date du début du contrat de location (c'est à dire la date où l'actif sous-jacent est disponible pour être utilisé). Les droits d'utilisation sont mesurés au coût, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, et adaptés en fonction de toute réévaluation de la dette au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant des loyers dus comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus, et les paiements au titre des loyers faits avant la date de début ou avant celle-ci, moins les éventuels avantages reçus. Les droits d'utilisation sont amortis sur une base linéaire et sur la durée du bail. Pour déterminer la durée du bail, le Fonds considère la période non résiliable fixée dans le contrat, pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, ainsi que toute période ultérieure pour laquelle le preneur a l'option de le renouveler, s'il a la certitude raisonnable d'exercer cette option. En particulier, en ce qui concerne les contrats qui autorisent le preneur à renouveler tacitement le contrat de bail après une première série d'années, les conditions du bail sont déterminées en tenant compte de facteurs tels que la durée de la première période, l'existence de plans de renvoi de l'actif loué et de toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement du bail. Il convient de noter que, conformément à la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation ni la dette de location pour ce qui est des contrats de location suivants:

- contrats d'une durée de moins de 12 mois, et
- locations d'actifs de faible valeur. À cet effet, un actif est considéré comme de faible valeur lorsque sa juste valeur à l'état neuf est égale ou inférieure à 5 000 USD.

Dettes au titre des loyers

À la date du début du contrat de location, la dette de loyers est calculée à la valeur présente du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de

manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

Provision pour dépréciation: Méthode de la dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division de la comptabilité et du contrôle et par l'Unité de la gestion du risque. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 h v). Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2 – une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2019 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après:

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD est estimée en fonction de l'expérience du FIDA et des autres institutions multilatérales de développement en la matière.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleurs pratiques

en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4

SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS

Ventilation des soldes (consolidés)

Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Liquidités non soumises à restrictions	308 219	190 230
Liquidités soumises à restrictions	90	92
Sous-total des liquidités	308 309	190 322
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 212 921	1 331 552
Placements au coût amorti	-	143 998
Placements soumis à restrictions	249	278
Sous-total des placements	1 213 170	1 475 828
Sous-total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150
Provision pour dépréciation des placements	-	(30)
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 120

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	1 003 921	1 039 298
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	81 381	76 172
Fonds fiduciaire PPTE	4 139	3 790
Fonds supplémentaires	174 944	187 749
Fonds fiduciaire espagnol	77 025	101 091
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	18 787	21 063
Fonds fiduciaire de l'ASAP	161 282	236 987
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2019, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 521,5 millions d'USD (1 661,3 millions d'USD en 2018), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2019	2018
En espèces	308 309	190 322
Titres à revenu fixe	1 208 819	1 400 298
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	1 624	(198)
Dépôts à terme et autres effets bancaires	4 449	76 525
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	399	(201)
(Perte)/gain latent sur swaps	(2 121)	(596)
Total des liquidités et placements	1 521 479	1 666 150
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	14 585	16 052
Sommes à payer sur achats de titres	(18 137)	(20 900)
Total des placements	1 517 927	1 661 302

Au 31 décembre 2019, le Fonds ne disposait pas de portefeuilles d'investissement au coût amorti (144 millions d'USD au 31 décembre 2018).

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2019	2018
Renminbi chinois	18 132	32 093
Euro	814 955	840 402
Yen japonais*	(7 107)	21 003
Livre sterling*	(64 264)	29 749
Dollar des États-Unis	756 211	738 055
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 517 927	1 661 302

* Inclut les positions ouvertes sur les contrats à terme en devises étrangères, compensées par des positions ouvertes en USD pour le montant équivalent.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2019	2018
1 an ou moins	622 426	624 405
1 à 5 ans	820 817	906 660
5 à 10 ans	74 684	123 123
Plus de 10 ans	-	7 114
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 517 927	1 661 302

Au 31 décembre 2019, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 22 mois (27 mois en 2018).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Ses activités exposent également le Fonds à un risque en capital qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2019 et 2018. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

2019	Allocation	
	%	En millions d'USD
Classe d'actifs		
En espèces	16,4	165,0
Swaps	(0,2)	(1,8)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	49,0	492,0
Obligations multimarchés	34,8	348,7
Total	100,0	1 003,9

Tableau 7

2018	Allocation	
	%	En millions d'USD
Classe d'actifs		
En espèces	5,5	57,2
Swaps	-	(0,5)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État multimarchés/d'organismes	43,6	452,3
Obligations multimarchés	50,9	527,8
Total	100,0	1 036,8

Le portefeuille de placements du FIDA est scindé en quatre tranches:

1. **La tranche des liquidités:** Utilisée pour les décaissements immédiats en espèces.
2. **La tranche tampon:** En cas d'épuisement temporaire de la tranche des liquidités dû à un pic imprévu de décaissements, les fonds de la tranche tampon seront utilisés pour financer ces sorties. Le montant de cette tranche est déterminé par les paramètres de l'exigence de liquidité minimale du FIDA.

3. **La tranche excédent:** Il s'agit de fonds excédentaires par rapport au niveau de l'exigence de liquidité minimale; ils servent à améliorer le rendement du portefeuille.
4. **La tranche financement:** Il s'agit de fonds empruntés, gérés selon un cadre de gestion actif-passif.

Le tableau 8 présente les valeurs nettes des actifs du portefeuille de placements du FIDA reclassées selon l'approche par tranches.

Tableau 8
2019

Tranche	%	En millions d'USD
Portefeuille de liquidités	13,5	135,4
Portefeuille tampon	32,4	324,9
Portefeuille de financement	54,1	544,1
Portefeuille de couverture*	(0,0)	(0,5)
Total	100,0	1 003,9

* Le portefeuille de couverture est présenté séparément, ses positions dérivées ayant pour but de protéger l'ensemble du portefeuille contre les risques de taux d'intérêt et de change.

Les classes d'actifs sont gérées selon des lignes directrices qui atténuent un certain nombre de risques de marché en limitant le choix des instruments admissibles et en imposant d'autres restrictions:

1. Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices (écart de suivi);
2. Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).
3. La valeur exposée conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.
4. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille stratégique multimarchés	Solde de clôture (31/07/2019)
Portefeuille de liquidités multimarchés	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- la durée effective du portefeuille de liquidités multimarchés conservera un écart maximum d'une demi année par rapport à l'étalon;
- la durée effective du portefeuille de gestion actif-passif ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements du FIDA aux 31 décembre 2019 et 2018 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 10.

Tableau 10
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2019 et 2018

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2019	2018	2019	2018
Liquidités opérationnelles		-		-
Portefeuille stratégique multimarchés ^a	s.o.	1,7	s.o.	s.o.
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,3	0,3		s.o.
Portefeuille de renminbis chinois	0,0	0,0	0,5	0,0
Portefeuille d'actifs et de passifs	0,7	0,6	0,5	s.o.
Obligations d'État multimarchés	s.o.	0,0	s.o.	0,9
Obligations multimarchés ^b	s.o.	4,2	s.o.	4,6
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	0,5	s.o.	0,5
Duration moyenne totale	0,5	1,2	0,4	1,2

^a Le portefeuille stratégique multimarché a été clôturé le 31 juillet 2019.

^b Le portefeuille d'obligations multimarchés a été clôturé le 30 juin 2019.

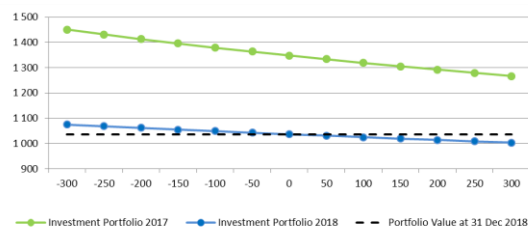
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 11 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018.

Tableau 11
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

	2019		2018	
Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	11	1 014	38	1 075
-250	9	1 013	32	1 068
-200	7	1 011	25	1 062
-150	5	1 009	19	1 055
-100	3	1 007	12	1 049
-50	2	1 006	6	1 043
0		1 004		1 037
50	-2	1 002	-6	1 031
100	-3	1 001	-12	1 025
150	-5	999	-17	1 019
200	-6	998	-23	1 014
250	-8	996	-28	1 009
300	-9	995	-33	1 003

Le graphique ci-dessous illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2019, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 9 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 11 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales

pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 12 ci-dessous.

Tableau 12
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
État au 31 décembre 2019

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)
Marché monétaire	A- ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A- (S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) ^b
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b L'une des notes au moins doit être conforme à la note minimale des titres à court terme; les autres notes disponibles doivent se situer dans la fourchette de la valeur d'investissement.

Au 31 décembre 2019, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 13).

Tableau 13
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs (FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Classe d'actifs	Note de crédit moyenne ^a	
	2019	2018
Liquidités opérationnelles	P-3	P-3
Portefeuille stratégique multimarchés	s.o.	Aa2
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A1	A1
Portefeuille de liquidités multimarchés	Aaa	Aaa
Renminbi chinois ^c	En espèces	Dépôts à terme
Obligations multimarchés	s.o.	A1

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2019 et 2018, excepté pour les

placements multimarchés stratégiques, la note moyenne étant dans ce cas calculée sur la base du coût amorti. Les notations retenues dans le présent rapport se fondent sur les meilleures notations disponibles auprès des agences spécialisées, que ce soit Standard & Poor's (S&P) ou Moody's.

^b Environ 2% du portefeuille d'actifs et de passifs est sous forme de liquidités opérationnelles dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

^c La contrepartie des liquidités du portefeuille en renminbis chinois est la Banque des règlements internationaux.

h) Risque de change

La plupart des engagements du FIDA sont constitués par les prêts et dons non décaissés et sont libellés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le portefeuille de placements du FIDA est donc utilisé de manière à réduire au minimum le risque de change global auquel le Fonds est exposé du fait de ces engagements. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le FIDA entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face s'il y a lieu aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux autres dépenses administratives.

Le risque de liquidité est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale. La Politique en matière de liquidités actuelle du FIDA prescrit que le niveau des actifs très liquides détenus dans le portefeuille de placements du FIDA doit rester supérieur à 60% du niveau projeté des décaissements bruts annuels (sorties de fonds), établi en tenant compte des besoins supplémentaires susceptibles de survenir en cas de crise de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2019 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une exigence de liquidité minimale de 654,0 millions d'USD, que le solde du portefeuille de placements permet de couvrir puisqu'il s'établit à 1 003,9 millions d'USD.

j) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers l'état de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	188 869	134 663
Ajustement sur la base de la juste valeur	(654)	(1 618)
Billets à ordre à encaisser	188 215	133 045
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	614 805	907 286
Contributions supplémentaires	294 406	279 681
Total	909 211	1 186 967
Ajustement sur la base de la juste valeur	(12 847)	(30 557)
Contributions à recevoir	896 364	1 156 410
Instruments de contribution conditionnels	(72 551)	(67 465)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	1 012 028	1 221 990

a) Onzième reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018.

b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2019, le montant des contributions à recevoir et billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 72,5 millions d'USD (67,5 millions d'USD au 31 décembre 2018).

NOTE 6**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS**

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	121 630	121 630
Augmentation nette de la provision	168	-
Solde en fin d'année	121 798	121 630
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	36 045	36 045
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 753	85 585
Total	121 798	121 630

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2019, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusques et y compris FIDA9, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution des ressources		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Libye	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total	36 045	36 045

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Contributions initiales		
Comores	8	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 175	83 175
Troisième reconstitution des ressources		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Dixième reconstitution des ressources		
Kenya	168	-
Total	85 753	85 585

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Sommes à recevoir sur cessions de titres	14 585	16 052
Créances pour remboursement dépenses du siège	7 889	8 056
Autres sommes à recevoir	17 548	10 563
Total	40 022	34 671

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**a) Immobilisations**

Tableau 1

	En millions d'USD		
	1 ^{er} janv. 2019	Augmentation/ (Diminution)	31 déc. 2019
Coût			
Informatique - matériel	4,8	0,9	5,7
Informatique - logiciels	25,0	2,4	27,4
Véhicules	0,9	0,4	1,3
Mobilier et installations	0,5	-	0,5
Aménagements des locaux loués	1,8	-	1,8
Coût total	33,0	3,7	36,7
Dotations aux amortissements			
Informatique - matériel	(3,8)	(0,5)	(4,3)
Informatique - logiciels	(11,9)	(2,8)	(14,7)
Véhicules	(0,4)	(0,2)	(0,6)
Mobilier et installations	(0,4)	-	(0,4)
Aménagements des locaux loués	(1,1)	-	(1,1)
Total dotations aux amortissements	(17,6)	(3,5)*	(21,1)
Immobilisations nettes	15,4	0,2	15,6

b) Droits d'utilisation (actif) et dettes au titre des loyers

La comptabilisation des droits d'utilisation concerne principalement l'accord de location des locaux du siège du FIDA pour un bail d'une période de 12 ans.

Tableau 2

	En millions d'USD			
	1 ^{er} janv. 2019	Augmentation/ (Diminution)	Variations de change	31 déc. 2019
Coût	109,2	(2,0)		107,2
Dotations aux amortissements	-	(8,6)	-	(8,6)*
Droits d'utilisation (actif)	109,2	(8,6)*	(2,0)	98,6
Dettes au titre des loyers	(109,2)	10,6		(98,6)

* Le total des dotations aux amortissements pour 2019 s'élève à 12,1 millions d'USD.

NOTE 9**PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	7 613 808	7 312 855
Fonds fiduciaire espagnol	241 908	227 565
Total	7 855 716	7 540 420
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 280 406)	(1 270 853)
Total	6 575 310	6 269 567

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2019	2108
FIDA et PSA		
Prêts approuvés	15 238 838	14 115 789
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(3 117 946)	(2 902 881)
	7 593 429	7 293 213
Intérêts/principal à recevoir	20 379	19 642
Encours des prêts en valeur nominale	7 613 808	7 312 855
Ajustement sur la base	(1 265 264)	(1 255 409)
Encours des prêts	6 348 544	6 057 446

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Fonds fiduciaire espagnol		
Prêts approuvés	317 401	323 241
Solde non décaissé	(44 386)	(76 245)
Remboursements	(31 625)	(19 874)
	241 390	227 122
Intérêts/principal à recevoir	518	443
Encours des prêts en valeur nominale	241 908	227 565
Ajustement sur la base	(15 142)	(15 444)
Encours des prêts	226 766	212 121

Tableau 4

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Montants consolidés		
Prêts approuvés	15 556 239	14 439 030
Solde non décaissé	(4 571 849)*	(3 995 940)
Remboursements	(3 149 571)	(2 922 755)
	7 834 819	7 520 335
Intérêts/principal à recevoir	20 897	20 085
Encours des prêts en valeur nominale	7 855 716	7 540 420
Ajustement sur la base	(1 280 406)	(1 270 853)
Encours des prêts	6 575 310	6 269 567

* Ce solde comprend 3,04 milliards d'USD d'engagements pour des décaissements au titre de prêts et 1,53 milliards d'USD pour des prêts approuvés qui ne remplissent pas encore les conditions de décaissement.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 7 385 404 millions d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	88 247	104 076
Fonds fiduciaire espagnol	2 041	2 139
Provision cumulée pour dépréciation	90 288	106 215
Provision relative à l'initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	105 488	121 415
Ajustement sur la base de la juste valeur	(17 298)	(28 164)
Total	88 190	93 251

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	121 415	116 778
Variation de la provision	(14 601)	8 203
Variations de change	(1 326)	(3 566)
Solde en fin d'exercice	105 488	121 415
Ajustement sur la base de la juste valeur	(17 298)	(28 164)
Total	88 190	93 251

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2019 - En milliers d'USD		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	6,3	0,2	6,5
Catégorie 2	20,2	1,5	21,7
Catégorie 3	61,7	0,4	62,1
Provision pour dépréciation	88,2	2,1	90,3
Allègement de la dette d'Haïti	15,2		15,2
Sous-total	103,4	2,1	105,4
Juste valeur	(17,2)	(0,1)	(17,3)
Total	86,2	1,9	88,1

Tableau 7

Montants consolidés	2018 - En milliers d'USD		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	7,5	0,4	7,9
Catégorie 2	34,7	1,3	36,0
Catégorie 3	61,9	0,4	62,3
Provision pour dépréciation	104,1	2,1	106,2
Allègement de la dette d'Haïti	15,2		15,2
Sous-total	119,3	2,1	121,4
Juste valeur	(28,1)	(0,1)	(28,2)
Total	91,2	2,0	93,2

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2019.

Tableau 8

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 463,4	6,5
Catégorie 2	1 207,9	21,7
Catégorie 3	207,0	62,1
Total	10 878,3	90,3
Exposition:		
Encours des prêts	7 834,8	
Engagements de prêts	3 043,5	
Total	10 878,3	

Tableau 9

Montants consolidés	2018 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	8 847,6	7,9
Catégorie 2	1 001,5	36,0
Catégorie 3	207,7	62,3
Total	10 056,8	106,2
Exposition:		
Encours des prêts	7 520,3	
Engagements de prêts	2 536,5	
Total	10 056,8	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)			Total
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	
Exposition au 1^{er} janvier 2019	8 784,1	1 065,0	207,7	10 056,8
Transfert vers la Catégorie 1	66,1	(66,1)		--
Transfert vers la Catégorie 2	(267,4)	267,4		-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	1 185,1			1 185,1
Remboursements d'amortissements	(269,2)	(52,4)		(321,6)
Forex	(35,3)	(6,0)	(0,7)	(42)
Exposition au 31 décembre 2019	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	6 627,7	1 000,1	207,0	7 834,8
Engagements de prêts	2 835,4	207,8	-	3 043,5
Exposition au 31 décembre 2019	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

(en millions d'USD)	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario fondé sur des pondérations probabilistes	
Catégorie 1	5,6	4,6	9,4		6,5
Catégorie 2	22,3	21,0	23,0		21,7
Catégorie 3	62,1	62,1	62,1		62,1
Total	90,0	87,7	94,5		90,3

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué dans l'état du résultat global pour l'exercice 2019 aurait été supérieur de 1 788 857 USD (1 823 159 USD en 2018).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la

juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2019	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	308	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	924	-	-
Placements au coût amorti	-	-	-	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	289	-	-
Placements au coût amorti	-	-	-	-
Encours des prêts	-	-	-	6 481
Total	308	1 213	-	6 481

Tableau 2

2018	En millions d'USD			
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Placements au coût amorti	Prêts au coût amorti
Niveau 1				
Liquidités et soldes bancaires	190	-	-	-
Placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	990	-	-
Placements au coût amorti	-	-	104	-
Niveau 2				
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	337	-	-
Placements au coût amorti	-	-	40	-
Encours des prêts	-	-	-	6 168
Total	190	1 327	144	6 168

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés et les recettes reportées sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 11**INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 238 170 000 USD au cours de la période 1998-2019. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA recevra du Conseil d'administration entre 2020 et 2021 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2019 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 182 941 074 USD (198 041 884 USD en 2018, en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan). Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 367 489 USD (8 213 076 USD en 2018).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde en début d'exercice	11 375	14 855
Variation de la provision	(2 345)	(3 162)
Variations de change	(41)	(318)
Solde en fin d'exercice	8 989	11 375
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 703)	(3 468)
Total	6 286	7 907

NOTE 12**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Sommes à payer sur achats de titres	18 136	20 900
Engagements au titre de l'AMACS	138 148	113 189
Autres sommes à payer et engagements exigibles	81 577	72 103
Total	237 861	206 192

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 162,1 millions d'USD (139,2 millions d'USD en 2018) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Total	384 694	387 186
Ajustement sur la base de la juste valeur	(23 474)	(26 404)
Recettes reportées	361 220	360 782

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	123 619	101 253
Fonds supplémentaires	200 715	211 072
ASAP	122 823	160 140
Solde en fin d'année	447 157	472 465
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 889)	(27 750)
Dons non décaissés	438 268	444 715

NOTE 15**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	741 573	571 603
Fonds fiduciaire espagnol	297 966	306 000
Total du passif lié à l'emprunt	1 039 539	877 603

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA		
0-1 ans	14 535	-
1-2 ans	25 347	3 694
2-3 ans	36 451	18 438
3-4 ans	43 934	29 501
4-10 ans	220 731	222 752
Plus de 10 ans	400 575	297 218
Total	741 573	571 603

NOTE 16

GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

<i>Année</i>	<i>Dollars des États-Unis</i>
2019	1,38610
2018	1,39053
2017	1,42501

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
FIDA	(21 794)	(150 550)
Autres entités	(5 287)	(13 987)
Total des variations sur l'année	(27 081)	(164 537)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	2018
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	171 791	336 328
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(8 392)	(20 988)
Montants nets à recevoir/à payer	(975)	(1 407)
Encours des prêts et des dons	(17 119)	(140 493)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	(1 351)	(12 861)
Contributions des États membres	756	11 212
Total des variations sur l'année	(27 081)	(164 537)
Solde de clôture au 31 décembre	144 710	171 791

NOTE 17

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2019, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 0 million d'USD (530 millions d'USD en 2018), ce qui représente 0% du total des liquidités et placements (32% en 2018).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur la composition par monnaie des engagements du FIDA:

i) Contrats à terme standardisés

Tableau 1

	<i>31 décembre</i>	
	2019	2018
Nombre de contrats en cours:		
Achat	0	276
Vente	0	(194)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	0	209
Échéances (en jours)	s.o.	66 à 88

ii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2019, les contrats à terme affichaient une perte latente de 0,46 million d'USD (perte de 0,14 million d'USD en 2018). À la même date, leurs échéances étaient de 71 jours (35 jours au 31 décembre 2018).

iii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables. Ainsi, l'alignement des sensibilités aux taux d'intérêt de l'actif et du passif du portefeuille a été réalisé au moyen d'emprunts à taux variable.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2019	
Montant notionnel en cours des swaps		178 272
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt		226
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt		(2 010)
Gains nets latents sur les swaps		(1 784)
Fourchette des échéances des swaps		0,9 à 5,1 années

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 30,2 millions d'USD (produit brut de 5,7 millions d'USD en 2018).

Tableau 3

2019	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	14 554	-	14 554
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(2 991)	-	(2 991)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	6 317	-	6 317
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	12 298	-	12 298
Total	30 178	-	30 178

Tableau 4

2018	En milliers d'USD		
	Juste valeur	Placements au coût amorti	Total
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	16 835	3 695	20 530
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(1 720)	-	(1 720)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	(1 878)	-	(1 878)
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(11 210)	(7)	(11 217)
Total	2 027	3 688	5 715

Dans le cas des placements au coût amorti, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent aux ventes de titres, tandis que les gains/(pertes) latent(e)s se rapportent à l'amortissement de ces titres.

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	24 614	2 039
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 779	(13)
Fonds fiduciaire PPTTE	96	60
Fonds fiduciaire espagnol	1 193	1 112
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	519	444
ASAP	5 005	5 049
Fonds supplémentaires	2 551	1 446
À déduire: recettes reportées/reclassées	(7 579)	(4 422)
Total	30 178	5 715

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2019 s'est établi à 2,13% net de charges (rendement -0,09% net de charges en 2018).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2019	2018
Remboursement par le gouvernement hôte	7 972	8 565
Recettes provenant d'autres sources	2 104	2 309
Total	10 076	10 874

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	18 410	29 884
ASAP	14 582	16 783
Fonds supplémentaires	121 870	38 534
Total	154 862	85 201

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2019	2018
FIDA	164 702	176 082
Autres entités	17 408	12 343
Total	182 110	188 425

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21**EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE****a) Agents du FIDA**

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'AMACS géré par la FAO.

En 2019, les effectifs en équivalent temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	326	193	519
APO/SPO*	14	-	14
Autres	20	7	27
Fonds programmatisés	11	1	12
Total 2019	371	201	572
Total 2018	333	189	522

* Cadre associé/attaché de programme

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2017. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,05% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2019 s'est élevé à 12 013 327 USD (11 314 132 USD en 2018).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2019, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 2,1%; rendement des placements: 3,0%; augmentations de salaires prévues: 2,5%; augmentation des frais médicaux: 4,1%; inflation: 1,9%; et taux de change. D'après ce

calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2019 était de 138 147 724 USD. Les états financiers des exercices 2019 et 2018 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(138 148)	(113 189)
Actifs du plan	91 495	79 105
Excédent/(déficit)	(46 653)	(34 084)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture – excédent/(déficit)	(34 084)	(48 588)
Contributions versées	10 115	2 933
Charges d'intérêts	(976)	(1 134)
Coût actuel des prestations	(4 712)	(5 625)
Gain/(perte) actuariel	(19 271)	21 239
Intérêts sur soldes	3 609	(182)
Variations de change	(1 334)	(2 727)
Solde de clôture – excédent/(déficit)	(46 653)	(34 084)
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(113 189)	(127 669)
Charges d'intérêts	(4 712)	(5 625)
Coût actuel des prestations	(976)	(1 134)
Gain/(perte) actuariel	(19 271)	21 239
Provision au 31 décembre	(138 148)	(113 189)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	79 105	79 081
Contributions versées	10 115	2 933
Intérêts sur soldes	3 609	(182)
Variations de change	(1 334)	(2 727)
Total des actifs au 31 décembre	91 495	79 105

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2019, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 5 687 854 USD (6 758 228 USD en 2018).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2019, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 91 495 672 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2019 s'élève à 91 495 672 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2019:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,7% au lieu de 3,7%	38,0
3,7% au lieu de 2,7%	(29,9)

NOTE 22**DÉPENSES AU TITRE DES DONS**

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
FIDA	79 347	66 602
Fonds supplémentaires	103 887*	26 200
ASAP	11 058	16 145
Total	194 292	108 947

* En 2019, dans le cadre de l'initiative des fonds supplémentaires, 28,4 millions d'USD ont été fournis en tant que contribution au secteur privé au nom de donateurs.

NOTE 23**DÉPENSES AU TITRE DU CSD**

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Dépenses au titre du CSD	174 690	138 625
Total	174 690	138 625

Les financements au titre du CSD sont comptabilisés comme des dépenses pour l'exercice au cours duquel les conditions requises pour le versement des financements au bénéficiaire sont remplies.

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Frais de gestion des placements	686	1 102
Autres charges	1 086	659
Total	1 772	1 761

NOTE 25**AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Encours des prêts	21 788	(7 633)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 993	10 459
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	754	(1 025)
Encours net des prêts	33 535	1 801
Dons non décaissés	10 745	(2 016)
Total	44 280	(215)

NOTE 26**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) de l'entité hébergée par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Coalition internationale pour l'accès à la terre	(559)	2 104
Total	(559)	2 104

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de trois pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 1 061,5 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (901,7 millions d'USD en 2018). En particulier, au 31 décembre 2019, les financements au titre des projets CSD décaissables en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 691,0 millions d'USD (604,3 millions d'USD en 2018), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 370,4 millions d'USD (297,4 millions d'USD en 2018).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2019, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 72,551 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015. De plus, en 2019, une réforme du CSD a été menée, l'objectif étant de renforcer le mécanisme de compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçus au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 246,9 millions d'USD au 31 décembre 2019 (1 072,3 millions d'USD au 31 décembre 2018). La compensation au titre du CSD reçue à ce jour s'élève à 30,5 millions d'USD (6,0 millions d'USD en 2018).

NOTE 29

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 30

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2019. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS24 est

applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et le Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS24.

	En milliers d'USD	
	2019	2018
Traitements et indemnités	1 747	2 070
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	398	343
Autres parties concernées	-	-
Total*	2 145	2 413
Total charges à payer	499	418
Total montants à recevoir	3	51

* La baisse en 2019 est principalement due aux indemnités liées à la transition.

NOTE 31

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen en mars 2020, et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2020. Les états financiers consolidés de l'exercice 2019 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2021. Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-troisième session, en février 2020.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2019^a

(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	80	-	80
Allemagne	46	8 009	31 753	-	39 808
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	3 222	-	192	-	3 414
Australie	2 721	-	221	-	2 942
Autriche	755	-	-	-	755
Bangladesh	-	-	46	-	46
Belgique	10 214	1 960	155 720	-	167 894
Canada	12 919	-	8 519	-	21 438
Chine	2 459	-	7 860	-	10 319
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	51 533	4 644	3 956	-	60 133
Espagne	11 838	-	6 141	-	17 979
Estonie	-	-	404	-	404
États-Unis	-	617	386	-	1 003
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Finlande	2 834	5 366	6 983	-	15 183
France	1 032	1 353	10 707	-	13 092
Ghana	-	-	80	-	80
Grèce	-	-	80	-	80
Hongrie	-	-	300	-	300
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	5 400	-	12 002
Islande	-	-	25	-	25
Italie	31 222	7 246	33 477	-	71 945
Japon	3 692	2 986	4 231	-	10 909
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	126	-	126
Liban	-	-	89	-	89
Luxembourg	2 086	-	8 723	-	10 809
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	38 102	2 604	6 109	-	46 815
Nouvelle-Zélande	745	-	65	-	810
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	106 909	9 300	11 844	-	128 053
Portugal	142	-	714	-	856
Qatar	-	-	114	-	114
République de Corée	4 523	6 350	534	-	11 407
Royaume-Uni	19 074	-	16 859	-	35 933
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	9 777	3 615	21 184	-	34 576
Suisse	13 128	1 978	28 639	-	43 745
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Turquie	-	-	47	-	47
Total	338 929	56 028	373 444	-	768 401

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

^b L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

Tableau 2

États non membres et autres sources:**État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2019^a**

(en milliers d'USD)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 357	-	527	172 578	174 462
Bill & Melinda Gates Foundation	-	-	1 760	-	1 760
Commission européenne	814	-	700 095	-	700 909
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Coopernic	-	-	3 368	-	3 368
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Fonds d'équipement des Nations Unies	365	-	257	-	622
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international	2 674	-	24	-	2 698
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	108 542	-	108 542
New Venture Fund	-	-	63	-	63
Open Society Foundation	963	-	38	-	1 001
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	3 239	-	3 253
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Packard Foundation	95	-	5	-	100
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	2 913	-	3 380
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	125 683	-	6 515	-	132 198
Small Foundation	-	-	300	-	300
Autres fonds supplémentaires	1 928	-	3 408	-	5 336
Total États non membres et autres sources	143 537	-	835 050	172 578	1 151 165
Total 2019	482 466	56 028	1 208 494	172 578	1 919 566
Total 2018	469 842	53 041	1 104 168	167 664	1 794 715

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2019

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	<u>13 827</u>
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC.FBSA) dans le cadre des reconstitutions	<u>80 002</u>
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	
	310 645
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Allemagne	14 592
Canada	7 712
États-Unis	12 000
Fédération de Russie	3 000
Pays-Bas	<u>23 299</u>
Sous-total	60 603
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	22 450
Luxembourg	1 010
Suède	10 683
Suisse	<u>12 392</u>
Sous-total	46 535
Total contributions complémentaires 2019	576 262
Total contributions complémentaires 2018	565 328

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions	19 679
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2019	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2018	287 142

Contributions reçues en 2019

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Allemagne	EUR	2 140	2 402
Commission européenne	EUR	1 786	2 005
Conseil du Fonds pour l'adaptation	USD	910	910
Danemark	DKK	58 600	8 710
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	485	485
Fonds pour l'environnement mondial	USD	14 937	14 937
Italie	EUR	1 630	1 830
Norvège	NOK	20 000	2 249
Open Society Foundation Londres	USD	250	250
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	23 928	23 928
Sous-total			57 706
Pour les cadres associés			
Allemagne	USD	243	243
France	USD	113	113
Italie	USD	139	139
Japon	USD	638	638
Pays-Bas	USD	680	680
République de Corée	USD	419	419
Suède	USD	695	695
Suisse	USD	347	347
Sous-total		3 274	3 274
Autres contributions supplémentaires			
Allemagne	EUR	377	423
Australie	AUD	200	137
Canada	USD	348	348
Chine	USD	5 000	5 000
Commission européenne	EUR	40 680	45 720
Estonie	EUR	45	51
Fondation Rockefeller	USD	113	113
France	EUR	2 000	2 241
Hongrie	USD	100	100
Islande	USD	25	25
Italie	EUR	1 000	1 123
Luxembourg	EUR	2 500	2 806
Norvège	NOK	16 600	1 878
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	USD	422	422
Programme alimentaire mondial	USD	10	10
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	958	958
République de Corée	KRW	500 000	417
Small Foundation	USD	150	150
Suède	SEK	24 000	2 557
Sous-total			64 478
Total général			125 458

Fonds non dépensés en 2019 et 2018

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et non membres
 (en milliers d'USD)

<i>États membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Allemagne	326	3 303	3 629
Australie	-	125	125
Belgique	-	1 762	1 762
Canada	-	1 434	1 434
Chine	-	8 491	8 491
Danemark	-	12 611	12 611
Espagne	-	982	982
Estonie	-	258	258
États-Unis	-	280	280
Fédération de Russie	-	1 389	1 389
Finlande	98	1	99
France	73	1 454	1 527
Hongrie	-	284	284
Inde	-	179	179
Islande	-	6	6
Italie	279	2 459	2 738
Japon	381	-	381
Liban	-	87	87
Luxembourg	-	1 242	1 242
Malaisie	-	13	13
Norvège	15	6 518	6 533
Nouvelle-Zélande	-	15	15
Pays-Bas	347	1 879	2 226
République de Corée	695	3 127	3 822
Royaume-Uni	-	334	334
Suède	412	6 836	7 248
Suisse	205	4 306	4 511
Total États membres	2 831	59 375	62 206

Tableau 2
État des contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés des États non membres
 (en milliers d'USD)

<i>États non membres</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
Banque mondiale	-	17	17
Commission européenne	-	34 328	34 328
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	383	383
Fonds pour l'environnement mondial	-	17 844	17 844
Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques/Fonds pour l'adaptation	-	22 642	22 642
Open Society Londres	-	463	463
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	-	487	487
Packard Foundation	-	95	95
Programme des Nations Unies pour le développement	-	1 323	1 323
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	-	21 050	21 050
Small Foundation	-	143	143
Autre	-	431	431
Total – États non membres	-	99 206	99 206
Total général	2 831	158 581	161 412

Fonds pour l'environnement mondial

(en milliers d'USD)

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2019</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>Contributions 2019</i>	<i>Dépenses 2019</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
Arménie	4 011	10	-	-	10
Association des nations de l'Asie du Sud-Est	15 648	1	-	-	1
Brésil	5 931	-	-	-	-
Burkina Faso	8 692	-	-	-	-
Chine	4 854	-	-	-	-
Comores	945	-	-	-	-
Équateur	2 783	-	-	-	-
Érythrée	4 335	-	-	-	-
Eswatini	9 205	-	-	-	-
Éthiopie	4 750	-	-	-	-
Gambie	96	-	-	-	-
Indonésie	9 913	13	4 896	(2)	4 907
Jordanie	7 884	15	-	-	15
Kenya	12 039	4	-	-	4
Malaisie	9 633	9 433	-	-	9 433
Malawi	7 339	20	-	-	20
Mali	4 796	-	-	-	-
Maroc	330	-	-	-	-
Mauritanie	4 336	-	-	-	-
Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	457	-	-	-	-
MENARID	705	-	-	-	-
Mexique	5 084	-	-	-	-
Niger	11 951	17	(81)	81	17
Panama	150	-	-	-	-
Pérou	7 121	-	99	(38)	61
République-Unie de Tanzanie	7 339	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	1 875	-	-	-	-
Sénégal	3 690	20	-	-	20
Soudan	3 750	2	-	-	2
Sri Lanka	7 270	-	-	-	-
Tunisie	4 330	-	-	-	-
Venezuela (République bolivarienne du)	581	-	-	-	-
Viet Nam	755	-	-	-	-
Total	172 578	9 535	4 914	41	14 491

État récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne

Tableau 1

État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)

(Au 31 décembre 2019, en milliers)

	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions reçues*</i>
Contributions complémentaires			
	Belgique	6 000 EUR	7 855
	Canada	19 849 CAD	19 879
	Finlande	5 000 EUR	6 833
	Norvège	63 000 NOK	9 240
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837
	Suède	30 000 SEK	4 471
	Suisse	10 000 CHF	10 949
	Sous-total		310 645
Fonds supplémentaires			
ASAP1	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR	2 380
	République de Corée	3 000 USD	3 000
	Sous-total		5 380**
Total ASAP1			316 025
ASAP2	France	300 EUR	307
	Norvège	80 000 NOK	9 550
	Suède	50 000 SEK	5 904
Total ASAP2			15 761**

* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

** Montant global des fonds supplémentaires ASAP de 21,1 millions d'USD

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
 En milliers

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2019</i>
Dons en USD					
Iraq	2 000	-	-	-	2 000
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
Total USD	7 000	5 000	1 854	3 146	2 000
Dons au titre du CSD					
Monténégro	1 880	1 880	979	901	-
Total EUR	1 880	1 880	979	901	-
Équivalent en USD	2 110	2 110	1 099	1 011	-
Dons au titre du CSD					
Bangladesh	9 900	9 900	6 471	3 429	-
Bénin	3 220	3 220	419	2 801	-
Bhoutan	3 580	3 580	1 605	1 975	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 475	25	-
Burundi	3 510	3 510	1 836	1 674	-
Cabo Verde	2 900	2 900	1 107	1 793	-
Cambodge	10 150	10 150	8 511	1 639	-
Comores	740	740	86	654	-
Côte d'Ivoire	4 520	4 520	1 356	3 164	-
Djibouti	4 000	4 000	3 057	943	-
Égypte	3 380	3 380	668	2 712	-
El Salvador	3 560	-	-	-	3 560
Équateur	2 850	2 850	361	2 489	-
Éthiopie	7 870	7 870	2 609	5 261	-
Gambie	3 570	3 570	3 221	349	-
Ghana	6 500	6 500	2 776	3 724	-
Kenya	7 100	7 100	1 956	5 144	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
Lesotho	4 610	4 610	2 252	2 358	-
Libéria	3 280	3 280	525	2 755	-
Madagascar	4 200	4 200	1 469	2 731	-
Malawi	5 150	5 150	433	4 717	-
Mali	6 498	6 498	6 498	-	-
Maroc	1 295	1 295	286	1 009	-
Mauritanie	4 300	4 300	502	3 798	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	5 023	4 687	-
Nicaragua	5 310	5 310	4 363	947	-
Niger	9 250	9 250	6 551	2 699	-
Nigéria	9 800	9 800	3 446	6 354	-
Ouganda	6 770	6 770	3 629	3 141	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	3 091	459	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	3 630	3 250	-
Tadjikistan	3 600	3 600	2 160	1 440	-
Tchad	3 240	3 240	2 266	974	-
Viet Nam	7 820	7 820	4 680	3 140	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total DTS	197 033	193 473	107 940	85 533	3 560
Équivalent en USD	273 108	268 173	149 616	118 557	4 935
Total des dons en USD	282 218	275 283	152 570	122 714	6 935

Tableau 3
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)
 (en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2019</i>
Dons en USD					
Climate Policy Initiative	800	800	720	80	-
Kenya	290	290	261	29	-
Programme alimentaire mondial	1 187	1 187	1 187	-	-
Somalie	68	68	68	-	-
Total des dons en USD (ASAP2)	2 345	2 345	2 236	109	-

Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

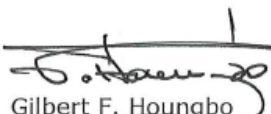
Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

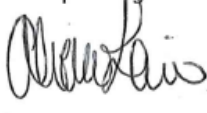
The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2019**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2019, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2019 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.



Gilbert F. Houngbo
President



Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller



Advit Nath
Controller and Director

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) au **31 décembre 2019**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le "Cadre intégré de contrôle interne" publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2019 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2019. Deloitte and Touche SpA, le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Hougbo
Président

Alvaro Lario
**Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath
Directeur et Contrôleur



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2019, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and of changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the summary of the Adaption for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2019, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2019" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2019" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049580166 - R.E.A. Milano n. 1720239 | Partita IVA: IT 03049580166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.



Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.
- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

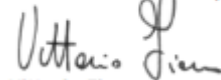
Deloitte.

3

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Vittorio Fiore
Partner

Rome, March 10, 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la "Société"), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2019, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état récapitulatif du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'"Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2019", mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de la vérification des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la base de continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.

Deloitte

- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant que nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore
Associé

Rome, le 10 mars 2020



Deloitte & Touche S.p.A.
Via della Camilluccia, 589/A
00135 Roma
Italia

Tel: +39 06 367491
Fax: +39 06 36749282
www.deloitte.it

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2019, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control - Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting, included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2019.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Agenze: Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Venezia

Sede Legale: Via Torretta, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 40.226.222,00 i.v.

Codice Fiscale/Registri delle Imprese di Milano/Milano SpA n. 03049500166 - R.C.A. Milano n. 1720230 | Partita IVA: IT 03049520166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a essa correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informazione completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.



A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2019 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2019, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore

Partner

Rome, March 10, 2020



Deloitte & Touche S.p.A
Via della Camilluccia,
589/A 00135 Rome
Italie

Téléphone: +39 06 367491
 Télécopie: +39 06 36749282
 www.deloitte.it

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2019, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (cadre de 2013). Il appartient à la direction du FIDA de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de prudence, de confidentialité et de comportement professionnel.

Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information" (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
 Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
 Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A. Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière ne comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité; et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2019, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (Cadre de 2013).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Vittorio Fiore

Associé

Rome, le 10 mars 2020

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2019	2018	2019	2018
Liquidités et avoirs en banque	4	162 342	56 258	117 121	40 458
Investissements	4	841 578	983 011	607 157	706 933
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	5	188 869	134 663	136 260	96 843
Contributions à recevoir	5	615 604	907 335	444 127	652 510
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(194 348)	(189 095)	(140 213)	(135 988)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		610 125	852 903	440 174	613 365
Autres sommes à recevoir		169 979	196 258	122 631	141 139
Immobilisations	8 a)	15 562	15 379	11 228	11 060
Droits d'utilisation (actif)	8 b)	98 611	-	71 143	-
Encours des prêts					
Encours des prêts	9 a)	7 613 808	7 312 855	5 492 982	5 259 040
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	9 b)	(103 447)	(119 276)	(74 632)	(85 777)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	11 b)/J	(8 989)	(11 375)	(6 485)	(8 181)
Encours net des prêts		7 501 372	7 182 204	5 411 864	5 165 082
Total des actifs		9 399 569	9 286 013	6 781 319	6 678 037

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2019	2018	2019	2018
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		229 110	198 615	165 291	142 834
Dons non décaissés	14	123 619	101 253	89 185	72 816
Recettes reportées		80 396	87 411	58 002	62 863
Dettes au titre des loyers	8 b)	98 563	-	71 108	-
Passif lié à l'emprunt	15	741 573	571 604	535 007	411 069
Total du passif		1 273 261	958 883	918 593	689 582
Actions					
Contributions					
Ordinaires		9 052 464	8 917 996	8 393 546	8 242 573
Spéciales		20 349	20 349	15 219	15 219
Total contributions	H	9 072 813	8 938 345	8 408 765	8 257 792
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	68 538	68 319
Déficit accumulé		(1 041 505)	(706 215)	(2 614 577)	(2 337 656)
Bénéfices non distribués		(946 505)	(611 215)	(2 546 039)	(2 269 337)
Total des fonds propres		8 126 308	8 237 130	5 862 725	5 988 455
Total passif et fonds propres		9 399 569	9 286 013	6 781 319	6 678 037

Note: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

États des contributions

Tableau 1
État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2019	2018
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 050
Neuvième reconstitution	982 492	981 846
Dixième reconstitution	911 513	910 083
Onzième reconstitution	894 601	751 467
Total FIDA	8 931 508	8 785 798
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 349	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	9 303 089	9 157 379
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	60 603	60 482
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	46 535	35 722
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	576 262	565 328
Autre		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	482 486	469 842
Programme de cadres associés	56 026	53 041
Autres fonds supplémentaires	1 208 494	1 104 168
FEM	172 578	167 664
Fonds supplémentaires ASAP	21 141	19 675
Total contributions supplémentaires	1 940 725	1 814 390
Total contributions	12 151 375	11 868 396
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 303 089	9 157 379
Moins provisions	(121 798)	(121 630)
Moins instruments de contribution conditionnels	(72 551)	(67 465)
Moins compensation au titre du CSD	(35 927)	(29 939)
Total net des contributions aux reconstitutions	9 072 813	8 938 245
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(11 932)	(24 821)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	9 060 881	8 913 524

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a

(Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Afrique du Sud	1 913						
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	70 615	20 951		20 951
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958		3 958
Arabie saoudite	455 778						
Argentine	27 400						
Arménie	65	USD	5	5	5		5
Australie ^a	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	17 940	5 968		5 968
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	375	1 125	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	10	10	10		10
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	274						
Botswana	785	USD	45	45	45		45
Brésil ^b	98 696	USD	6 000	6 000	2 947		2 947
Burkina Faso	609	USD	125	125	42		42
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
Cambodge	1 365						
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	58 084	19 496		19 496
Chili	860						
Chypre	372	USD	60	60	20		20
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	1 000		1 000
Équateur	1 241						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Espagne	101 801	EUR	476	526	526		526
Estonie	59						
Eswatini ^f	313	USD	25	25	25		25
États-Unis	971 674	USD	30 000	30 000	30 000		30 000
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	3 000		3 000

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Fidji	375						
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 577	24 901		24 901
France	369 543	USD	70 073	70 073	39 006		39 006
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Ghana	2 966						
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	475	475	475		475
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	28 372		28 372
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	3 000		3 000
Iran (République islamique d')	128 750						
Iraq	56 599						
Irlande ^d	38 095	EUR	7 500	8 397	2 784		2 784
Islande	375						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	65 148	7 563		7 563
Jamaïque	326						
Japon ^b	541 675	JPY	6 377 966	58 688		58 688	58 688
Jordanie	1 140						
Kazakhstan	50	USD	20	20	20		20
Kenya	5 690	USD	400	400	400		400
Kiribati	26						
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	4 972	10 500	15 472
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Liban	495						
Libéria	121						
Libye ^c	52 000						
Luxembourg	9 694	USD	886	886	886		886
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malaisie	1 175						
Malawi	123						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Maroc	8 744	USD	800	800	400	400	800
Maurice	285						
Mauritanie	184						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	1	1	1		1
Mongolie	108						
Mozambique	655						

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
 (Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Myanmar	260	USD	6	6	6		6
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Nicaragua	469	USD	50	50	50		50
Niger	376	XAF	100	171	171		171
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 119	13 807		13 807
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	3 014	990		990
Oman	350						
Ouganda	530	USD	193	193	193		193
Ouzbékistan	40						
Pakistan	38 934						
Panama	249	USD	200	200	200		200
Papouasie-Nouvelle Guinée	170						
Paraguay	1 556	USD	200	200			
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	27 953		27 953
Pérou	1 995	USD	375	375	375		375
Philippines	2 378						
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République arabe syrienne	1 817						
République centrafricaine	13						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	2 902		2 902
République de Moldova	105						
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
République dominicaine	1 074						
République populaire de Chine	165 839	CNY	546 507	79 532	26 921		26 921
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République-Unie Tanzanie	686						
Roumanie	250	USD	100	100	100		100
Royaume-Uni	427 956	GBR	66 000	61 984		30 993	30 993
Rwanda	321	USD	100	100	100		100
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50	USD	10	10	10		10
Sao Tomé-et-Principe ^c	10						
Sénégal	797						
Seychelles	135	USD	65	65	65		65
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	335		335
Sud-Soudan	10						
Suède	352 332	SEK	500 000	53 639	16 250	37 389	53 639
Suisse	216 962	CHF	41 019	41 903	14 021		14 021
Tadjikistan	3	USD	1	1	1		1
Tchad	391						
Thaïlande	1 800						

Reconstitutions au titre de FIDA10: État des contributions des Membres^a (suite)
(Au 31 décembre 2019)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	En milliers d'USD équivalent	En espèces	Billets à ordre	Total
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Togo	167	USD	100	100	100	-	100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302	-	302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	1 000	-	1 000
Uruguay	925	USD	200	200	200	-	200
Venezuela	196 258						
Viet Nam	3 303	USD	600	600	-	-	-
Yémen	4 348						
Yougoslavie	108						
Zambie ^e	894						
Zimbabwe	2 403						
Total des contributions 31 décembre 2019	8 036 907			894 601	311 370	139 095	450 465
Pour 2018	8 034 331			751 467	25 306	30 566	55 872

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007

^b Voir note 5 a).

^c Voir notes 6 a) et 6 b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution des ressources, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

^f Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

Tableau 3
PSA: États des contributions
 (Au 31 décembre 2019)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
31 décembre 2019			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2018			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2019
 Au 31 décembre 2019
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
Contribution initiale				
Iraq			1 707	
Total Contribution initiale			1 707	
FIDA8				
Iraq			500	
Total FIDA8			500	
FIDA9				
Cameroun			646	
Total FIDA9			646	
FIDA10				
Arabie saoudite				5 000
Bénin			150	
Brésil			3 000	
Cameroun			459	
Espagne			137	
États-Unis				36 000
Fidji			25	
Japon				13 227
Mongolie			76	
Ouzbékistan			5	
Pakistan			2 192	
Royaume-Uni		24 803		25 056
Tunisie			5	
Total FIDA10			6 049	79 283
FIDA11				
Allemagne		21 539		20 951
Angola			2 000	
Arménie			5	
Autriche	18 158		5 967	
Bangladesh				375
Bénin			3	
Bhoutan			10	
Brésil			947	
Burkina Faso			42	
Chine			26 921	
Chypre			20	
Égypte		3 000		3 000
El Salvador			100	
Émirats arabes unis			1 000	
Espagne			526	
Eswatini ^c			25	
États-Unis			30 000	
Fédération de Russie			3 000	
Finlande	27 960		24 901	
France	23 818		39 006	
Guyana			238	
Inde	4 115		28 372	
Indonésie			3 000	
Irlande	8 316		2 784	
Italie			7 563	
Japon		30 150		
Kazakhstan			10	
Koweït		15 472		4 973
Lesotho			115	

Luxembourg	891		885	
Maroc		800		400
Micronésie (États fédérés de)			1	
Myanmar			1	
Nicaragua			50	
Niger			171	
Norvège			13 807	
Nouvelle-Zélande	2 968		990	
Ouganda			143	
Panama			200	
Paraguay	200			
Pays-Bas			27 952	
Pérou	375		375	
République de Corée			2 902	
Roumanie			50	
Royaume-Uni		30 496		
Rwanda			100	
Samoa			10	
Seychelles			65	
Sri Lanka			334	
Suède		55 221		16 250
Suisse			14 021	
Tadjikistan			1	
Tunisie			302	
Turquie	5 000		1 000	
Uruguay			200	
Viet Nam	600			
Total IFAD11	92 401	156 678	240 115	45 949
Total général	92 401	181 481	249 017	125 232

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

^c Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	33 800	5 795	28 005	-	5 795
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Bangladesh	178 350	41 535	136 815	23 250	18 285
Belize	8 000	1 400	6 600	-	1 400
Bhoutan	10 281	-	10 281	-	-
Brésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	3 266	15 734	-	3 266
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 552	451
Cambodge	111 546	10 816	100 730	-	10 816
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
Chine	151 500	13 488	138 012	-	13 488
Côte d'Ivoire	36 889	2 374	34 515	-	2 374
Djibouti	5 770	4 683	1 087	-	4 683
Équateur	35 660	3 500	32 160	-	3 500
Gambie	4 255	-	4 255	-	-
Ghana	11 500	-	11 500	-	-
Grenade	6 400	1 403	4 997	-	1 403
Guinée	15 450	1 000	14 450	-	1 000
Guinée- Bissau	13 990	900	13 090	-	900
Guyana	7 960	917	7 043	-	917
Haïti	3 500	3 500	-	2 756	744
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	151 050	20 068	130 982	-	20 068
Indonésie	95 185	3 000	92 185	-	3 000
Iraq	15 730	200	15 530	-	200
Jordanie	8 400	1 225	7 175	-	1 225
Kenya	40 000	2 000	38 000	-	2 000
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	35 303	-	35 303	-	-
Malawi	21 000	3 663	17 337	-	3 663
Mexique	35 369	4 617	30 752	-	4 617
Mozambique	17 000	-	17 000	-	-
Myanmar	8 984	1 500	7 484	-	1 500
Népal	11 538	11 538	-	8 947	2 591
Nicaragua	20 504	6 164	14 340	-	6 164
Nigéria	139 100	6 000	133 100	-	6 000
Ouganda	75 820	5 700	70 120	-	5 700
Ouzbékistan	92 400	3 000	89 400	-	3 000
Pakistan	144 100	24 287	119 813	-	24 287
Papouasie-Nouvelle Guinée	25 500	1 500	24 000	-	1 500
Paraguay	10 000	500	9 500	-	500
Pérou	24 000	-	24 000	-	-
Philippines	73 234	9 409	63 825	-	9 409
République centrafricaine	2 520	-	2 520	-	-
République de Moldova	18 200	3 200	15 000	-	3 200
République démocratique du Congo	26 640	-	26 640	-	-
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
République-Unie de Tanzanie	9 488	9 488	-	7 472	2 016
Sierra Leone	31 200	1 500	29 700	-	1 500
Sri Lanka	108 100	22 831	85 269	9 600	13 231
Eswatini ^d	8 950	400	8 550	-	400
Tadjikistan	15 330	-	15 330	-	-
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	-	8 200	-	-
Viet Nam	42 500	975	41 525	-	975
Zambie	6 700	5 337	1 363	-	5 337
Sous-total USD	2 055 109	248 282	1 806 827	53 577	194 705
Prêts en EUR					
Angola	26 200	-	26 200	-	-
Argentine	22 680	3 000	19 680	-	3 000
Bangladesh	71 850	-	71 850	-	-
Bénin	13 320	897	12 423	-	897
Bosnie-Herzégovine	22 907	3 606	19 301	-	3 606

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Burkina Faso	59 620	445	59 175	-	445
Chine	73 100	53 816	19 284	-	53 816
Cuba	24 100	2 548	21 552	-	2 548
Égypte	160 890	9 941	150 949	3 350	6 591
El Salvador	10 850	-	10 850	-	-
Équateur	14 250	1 772	12 478	-	1 772
Fidji	3 100	1 050	2 050	-	1 050
Gabon	5 431	-	5 431	-	-
Géorgie	16 000	-	16 000	-	-
Indonésie	167 800	8 994	158 806	-	8 994
Kenya	35 900	-	35 900	-	-
Lesotho	4 510	-	4 510	-	-
Mali	19 100	-	19 100	-	-
Maroc	72 465	1 500	70 965	-	1 500
Mexique	1 297	1 297	-	-	1 297
Monténégro	3 880	1 893	1 987	-	1 893
Niger	62 070	658	61 412	-	658
Paraguay	15 800	1 365	14 435	-	1 365
Philippines	50 110	25 666	24 444	2 581	23 086
Sénégal	86 355	3 000	83 355	-	3 000
Soudan	11 300	-	11 300	-	-
Eswatini ^d	8 550	3 398	5 152	-	3 398
Tchad	5 340	-	5 340	-	-
Togo	3 300	457	2 843	-	457
Tunisie	42 350	2 437	39 913	-	2 437
Turquie	51 100	3 360	47 740	-	3 360
Sous-total EUR	1 165 525	131 100	1 034 425	5 931	125 170
Équivalent en USD	1 308 302	147 160	1 161 142	6 658	140 503
Prêts libellés en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	12 429	22 033
Angola	24 400	20 278	4 123	5 464	14 814
Argentine	31 269	30 190	1 079	20 840	9 350
Arménie	60 942	58 629	2 313	12 149	46 480
Azerbaïdjan	44 905	44 193	713	6 961	37 232
Bangladesh	441 929	421 120	20 809	113 413	307 707
Belize	1 847	1 847	-	1 040	807
Bénin	99 817	80 413	19 404	32 139	48 274
Bhoutan	38 492	36 258	2 234	10 169	26 089
Bolivie (État plurinational de)	72 570	63 769	8 801	20 659	43 110
Bosnie-Herzégovine	46 396	45 686	710	12 407	33 279
Botswana	842	842	-	547	295
Bésil	110 037	101 688	8 348	31 153	70 535
Burkina Faso	86 079	78 733	7 346	24 341	54 392
Burundi	40 859	40 859	-	18 463	22 396
Cabo Verde	24 691	19 073	5 618	4 558	14 515
Cambodge	62 365	53 049	9 316	7 521	45 528
Cameroun	119 000	65 521	53 479	12 104	53 417
Chine	516 601	515 802	799	165 508	350 294
Colombie	32 024	23 872	8 152	10 087	13 785
Comores	5 292	4 747	545	2 206	2 541
Congo	23 092	18 613	4 479	1 721	16 892
Côte d'Ivoire	27 645	20 029	7 616	6 353	13 676
Cuba	6 850	6 290	560	913	5 377
Djibouti	7 146	6 854	292	1 788	5 066
Dominique	1 146	1 146	-	834	312
Égypte	197 593	185 340	12 253	78 136	107 204
El Salvador	45 541	45 418	123	15 196	30 222
Équateur	28 022	26 260	1 762	7 136	19 124
Érythrée	23 892	23 892	-	6 933	16 959
Éthiopie	416 568	314 179	102 388	54 494	259 685
Gabon	3 800	3 529	271	2 153	1 376
Gambie	34 188	33 901	286	11 790	22 111
Géorgie	30 678	29 596	1 082	5 779	23 817
Ghana	182 125	139 652	42 473	35 701	103 951
Grenade	4 102	4 102	-	2 885	1 217
Guatemala	34 102	26 884	7 218	23 542	3 342
Guinée	64 160	64 160	-	27 582	36 578
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	4 993	801
Guinée-Bissau	8 487	8 446	41	3 465	4 981
Guyana	8 522	8 522	-	3 040	5 482
Haïti	58 463	58 463	-	24 391	34 072
Honduras	87 924	78 634	9 290	25 602	53 032
Îles Salomon	4 069	4 058	11	1 501	2 557

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Inde	616 739	521 284	95 455	183 212	338 072
Indonésie ^b	160 774	157 154	3 620	40 826	116 328
Jordanie	14 432	11 755	2 677	5 148	6 607
Kenya	173 748	138 330	35 419	19 964	118 366
Kirghizistan	30 187	20 710	9 477	2 977	17 733
Lesotho	30 606	28 839	1 767	9 014	19 825
Liban	2 600	2 406	194	867	1 539
Libéria	28 999	17 390	11 608	2 412	14 978
Madagascar ^b	198 854	150 585	48 270	32 925	117 660
Malawi ^b	140 330	84 781	55 549	31 079	53 702
Maldives	10 793	10 793	-	3 687	7 106
Mali	137 964	122 360	15 604	32 981	89 379
Maroc	66 528	50 034	16 495	29 235	20 799
Maurice	1 205	1 205	-	905	300
Mauritanie	49 906	49 371	535	15 958	33 413
Mexique	35 484	29 412	6 072	17 001	12 411
Mongolie	27 169	22 835	4 334	3 678	19 157
Mozambique	144 058	137 481	6 577	36 803	100 678
Myanmar	52 550	9 061	43 489	-	9 061
Népal	132 490	93 643	38 847	35 551	58 092
Nicaragua	49 535	48 910	625	12 387	36 523
Niger	90 970	73 698	17 272	13 993	59 705
Nigéria	221 422	159 815	61 606	20 967	138 848
Ouganda	322 734	223 672	99 062	50 369	173 303
Ouzbékistan	23 190	16 286	6 904	-	16 286
Pakistan	281 603	251 280	30 323	77 163	174 117
Papouasie-Nouvelle Guinée	23 450	20 030	3 420	356	19 674
Paraguay	16 318	16 298	20	3 048	13 250
Pérou	59 271	50 317	8 953	15 463	34 854
Philippines	83 100	75 579	7 521	21 021	54 558
République arabe syrienne	28 754	12 214	16 541	3 611	8 603
République centrafricaine	26 494	26 244	251	12 476	13 768
Macédoine du Nord ^e	11 721	11 721	-	4 351	7 370
République de Moldova	55 717	52 791	2 925	5 587	47 204
République démocratique du Congo	50 370	40 102	10 267	15 989	24 113
République démocratique populaire lao	65 263	50 089	15 174	17 390	32 699
République dominicaine	18 518	17 945	573	5 287	12 658
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République-Unie de Tanzanie	226 053	224 984	1 069	39 425	185 559
Rwanda ^b	179 197	133 947	45 250	31 090	102 857
Samoa	1 908	1 908	-	1 055	853
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 451	8 296
Sénégal	118 104	106 908	11 196	20 859	86 049
Seychelles	1 980	1 912	68	495	1 417
Sierra Leone	45 736	45 736	-	15 306	30 430
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Soudan	145 605	145 428	177	60 999	84 429
Sri Lanka	156 846	146 782	10 064	38 980	107 802
Eswatini ^d	14 428	14 428	-	11 179	3 249
Tadjikistan	6 200	4 389	1 811	-	4 389
Tchad	18 138	18 138	-	3 503	14 635
Togo	24 583	19 924	4 659	10 023	9 901
Tonga	5 927	5 264	663	2 432	2 832
Tunisie	47 847	40 748	7 098	23 415	17 333
Turquie	52 360	50 867	1 493	25 787	25 080
Uruguay	2 610	2 143	467	260	1 883
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 661	212 231	4 430	28 156	184 075
Yémen	138 389	138 389	-	48 916	89 473
Zambie	134 999	119 708	15 291	31 811	87 897
Zimbabwe	26 511	26 511	-	18 544	7 967
Sous-total DTS	8 339 059	7 213 961	1 125 096	2 091 248	5 122 713
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie.	2 513	2 513	-	1 033	1 480
Total DTS	8 341 572	7 216 474	1 125 096	2 092 281	5 124 193
Équivalent en USD	11 562 231	10 002 738	1 559 494	2 900 106	7 102 632
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2019	14 925 642	10 398 180	4 527 463	2 960 341	7 437 839

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Autres sommes à recevoir					19 940
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 220 697)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					6 237 082
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2018	13 801 588	9 881 893	3 919 695	2 753 279	7 128 614
Autres sommes à recevoir					19 084
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 206 782)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018	13 801 588	9 881 893	3 919 695	2 753 279	5 940 916

^a Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2019, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,3861. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8908685 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2019.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 h) ii).

^d Le nom du pays est désormais Eswatini (depuis le 19 avril 2018).

^e Le nom du pays est désormais Macédoine du Nord (depuis le 14 février 2019).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2019)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2019
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	-	-	255 027	255 027	-	-	-	255 027
2017	USD	683 263	(31 000)	-	652 263	683 263	(31 000)	-	-	652 263
2018	USD	692 837	-	-	692 837	692 837	-	-	-	692 837
2019	USD	-	-	-	386 451	-	-	-	-	386 451
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	280 170	-	-	(893)	279 277
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	245 633	-	-	(783)	244 850
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	253 419	-	-	(808)	252 611
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	143 376	-	-	(457)	142 919
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	183 676	-	-	(585)	183 090
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	183 420	-	-	(585)	182 836
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	83 893	-	-	(267)	83 626
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	32 904	-	-	(105)	32 799
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	83 535	-	-	(266)	83 269
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	72 447	-	-	(231)	72 216
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	119 872	-	-	(382)	119 490
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	55 710	-	-	(178)	55 533
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	136 307	-	-	(435)	135 873
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	111 086	-	-	(354)	110 732
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	169 979	-	-	(542)	169 437
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	170 476	-	-	(543)	169 932
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	207 327	-	-	(661)	206 666
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	248 028	-	-	(791)	247 237
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	304 627	-	-	(971)	303 656
1998	DTS	211 952	-	(8 744)	203 208	294 726	-	(12 063)	(996)	281 666
1999	DTS	275 119	-	(24 270)	250 849	382 561	-	(33 483)	(1 377)	347 701
2000	DTS	260 319	-	(10 292)	250 027	361 981	-	(14 199)	(1 221)	346 562
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	344 162	-	-	(1 097)	343 065
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	317 373	-	-	(1 012)	316 361
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	310 741	-	-	(991)	309 751
2004	DTS	250 899	-	-	250 899	348 883	-	-	(1 112)	347 771
2005	DTS	306 712	(195)	-	306 516	426 492	(270)	-	(1 360)	424 862
2006	DTS	310 125	-	-	310 125	431 238	-	-	(1 375)	429 864
2007	DTS	256 746	(1 467)	-	255 279	357 013	(2 029)	-	(1 143)	353 841
2008	DTS	257 376	(1 495)	-	255 881	357 889	(2 067)	-	(1 146)	354 676
2009	DTS	274 324	(3 123)	-	271 200	381 455	(4 319)	-	(1 226)	375 910
2010	DTS	416 272	(3 274)	-	412 998	578 839	(4 527)	-	(1 856)	572 456
2011	DTS	452 759	(2)	-	452 757	629 575	(3)	-	(2 007)	627 565
2012	DTS	399 190	(810)	-	398 379	555 085	(1 120)	-	(1 772)	552 193
2013	DTS	326 945	(103)	-	326 842	454 627	(142)	-	(1 450)	453 035
2014	DTS	337 626	(1 997)	(13 988)	321 641	469 479	(2 761)	(19 298)	(1 594)	445 826
2015	DTS	480 658	(464)	-	480 194	668 370	(642)	-	(2 132)	665 596
2016	DTS	188 840	-	-	188 840	262 588	-	-	(837)	261 751
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	301 231	-	-	(960)	300 270
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	36 279	-	-	(116)	36 163
2019	DTS	-	-	-	244 788	-	-	-	339 300	339 300
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	96 710	-	-	(1 747)	94 964
2015	EUR	262 927	-	-	262 927	300 565	-	-	(5 429)	295 136
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	109 502	-	-	(1 978)	107 524
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	105 433	-	-	(1 905)	103 528
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	133 243	-	-	(2 407)	130 836
2019	EUR	-	(445)	-	513 420	-	(498)	-	576 812	576 314
Total USD		1 699 657	(31 000)	-	2 055 109	1 699 658	(31 000)	-	-	2 055 109
Total DTS		8 167 012	(12 931)	(57 294)	8 341 572	11 356 477	(17 882)	(79 042)	302 685	11 562 230
Total EUR		652 105	(445)	-	1 165 525	745 454	(498)	-	563 346	1 308 302
Total		10 518 774	(44 376)	(57 294)	11 562 209	13 801 588	(49 379)	(79 042)	866 031	14 925 642

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins de 1 an	400 218	368 885
1-2 ans	343 006	327 232
2-3 ans	375 186	342 275
3-4 ans	386 582	361 500
4-5 ans	401 349	361 824
5-10 ans	1 865 147	1 763 813
10-15 ans	1 452 030	1 404 569
15-20 ans	1 070 644	1 061 603
20-25 ans	707 547	721 330
Plus de 25 ans	436 130	415 560
Total	7 437 839	7 128 611

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Conditions particulièrement favorables	6 258 098	6 110 983
Conditions durcies	41 019	37 590
Conditions intermédiaires	226 438	241 735
Conditions ordinaires	712 207	637 472
Conditions mixtes	200 077	100 831
Total	7 437 839	7 128 611

Tableau 5
Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale
 (Projetés aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins de 1 an	759 615	528 175
1-2 ans	777 312	567 237
2-3 ans	765 408	584 460
3-4 ans	692 232	537 594
4-5 ans	548 522	480 946
5-10 ans	984 374	1 219 283
Total	4 527 463	3 919 695

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 287	1 427
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 563	4 983
Burundi	4 494	4 494	-	1 867	2 627
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 063	1 120
Comores	2 289	2 289	-	1 146	1 143
Djibouti	114	114	-	58	56
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 640	3 020
Gambie	2 638	2 638	-	1 319	1 319
Ghana	22 321	22 321	-	10 739	11 582
Guinée	10 762	10 762	-	5 650	5 112
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 223	903
Kenya	12 241	12 241	-	5 519	6 722
Lesotho	7 481	7 481	-	3 646	3 835
Madagascar	1 098	1 098	-	531	567
Malawi	5 777	5 777	-	2 311	3 466
Mali	10 193	10 193	-	5 537	4 656
Mauritanie	19 020	19 020	-	9 943	9 077
Mozambique	8 291	8 291	-	4 664	3 627
Niger	11 119	11 119	-	6 051	5 068
Ouganda	8 124	8 124	-	4 467	3 657
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 394	3 395
Sénégal	23 234	23 234	-	11 294	11 940
Sierra Leone	1 505	1 505	-	639	866
Soudan	26 012	26 012	-	12 716	13 296
Tchad	9 617	9 617	-	4 740	4 877
Zambie	8 607	8 607	-	4 697	3 910
Total	225 955	225 955	-	113 704	112 251
Équivalent en USD	313 196	313 196	-	157 606	155 590
Autres sommes à recevoir					439
Ajustement sur la base de la juste valeur					(44 567)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					111 462
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2018					164 599
Autres sommes à recevoir					558
Ajustement sur la base de la juste valeur					(48 627)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2018					116 530

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
 (Au 31 décembre 2019)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Au 31 décembre 2019	Au 1 ^{er} janvier 2019	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2019
1986	DTS	24 902	-	24 902	34 627	-	(110)	34 517
1987	DTS	41 292	-	41 292	57 417	-	(183)	57 234
1988	DTS	34 770	-	34 770	48 349	-	(154)	48 195
1989	DTS	25 756	-	25 756	35 814	-	(114)	35 700
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 153	-	(77)	24 076
1991	DTS	18 246	-	18 246	25 372	-	(82)	25 290
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 667	-	(32)	9 635
1993	DTS	34 268	-	34 268	47 651	-	(153)	47 498
1994	DTS	16 320	-	16 320	22 694	-	(73)	22 621
1995	DTS	6 082	-	6 082	8 457	-	(27)	8 430
Total	DTS	225 958	-	225 958	314 201	-	(1 005)	313 196

Tableau 3
Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

Échéance	2019	2018
Moins de 1 an	8 144	8 603
1-2 ans	8 052	8 078
2-3 ans	8 052	8 078
3-4 ans	8 052	8 078
4-5 ans	8 052	8 078
5-10 ans	40 260	40 389
10-15 ans	39 956	40 389
15-20 ans	28 052	32 468
20-25 ans	6 970	10 438
Plus de 25 ans	-	-
Total	155 590	164 599

Tableau 4
État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt
 (Aux 31 décembre 2019 et 2018)
 (en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2019	2018
Pays bénéficiant de conditions particulièrement favorables	155 590	164 599
Total	155 590	164 599

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	14 925 642	13 801 588
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(2 960 340)	(2 753 279)
	7 437 839	7 128 614
Intérêts/principal à recevoir	19 940	19 084
Encours des prêts en valeur nominale	7 457 779	7 147 698
Ajustement sur la base	(1 220 697)	(1 206 782)
Encours des prêts	6 237 082	5 940 916
PSA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	313 196	314 201
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(157 606)	(149 602)
	155 590	164 599
Intérêts/principal à recevoir	439	558
Encours des prêts en valeur nominale	156 029	165 157
Ajustement sur la base	(44 567)	(48 627)
Encours des prêts	111 462	116 530
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2019	2018
Prêts approuvés	15 238 838	14 115 789
Solde non décaissé	(4 527 463)	(3 919 695)
Remboursements	(3 117 946)	(2 902 881)
	7 593 429	7 293 213
Intérêts/principal à recevoir	20 379	19 642
Encours des prêts en valeur nominale	7 613 808	7 312 855
Ajustement sur la base	(1 265 264)	(1 255 409)
Encours des prêts	6 348 544	6 057 446

État des dons

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)
(en milliers d'USD)

	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>Variations en 2019</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
		<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Dons	101 253	78 393	(54 063)	(1 946)	(18)	123 619
Ajustement sur la base de la juste valeur						(3 997)
Total 2019 en juste valeur						119 622
Total 2018	98 049	68 294	(59 849)	(4 624)	(617)	101 253
Ajustement sur la base de la juste valeur						(9 340)
Total 2018 en juste valeur						91 913

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2019</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2019</i>	<i>Décaissements en 2019</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2019</i>
Projets au titre du CSD libellés en EUR				
Bénin	-	13 320	(897)	12 423
Niger	-	5 370	(658)	4 712
Soudan	22 200	-	(3 675)	18 525
Tchad	-	27 900	(2 000)	25 900
Togo	-	3 300	(457)	2 843
Total général	22 200	49 890	(7 687)	64 403
Équivalent en USD	24 920	56 002	(8 629)	72 292
Cadre pour la soutenabilité de la dette – en USD				
ABC Microfinance	251	-	(95)	156
Burkina Faso	19 000	-	(2 596)	16 404
Burundi	104	-	(104)	-
Guinée	15 250	-	(800)	14 450
Haïti	-	10 859	(1 000)	9 859
Malawi	20 271	(308)	(2 630)	17 333
Mozambique	-	62 100	(3 000)	59 100
République centrafricaine	-	12 400	(1 326)	11 074
Sierra Leone	-	10 400	(1 500)	8 900
Tadjikistan	-	15 330	(600)	14 730
Total général	54 876	110 781	(13 651)	152 006
DTS CSD				
Afghanistan	50 755	-	(11 238)	39 517
Bénin	6 402	-	-	6 402
Burkina Faso	29 476	-	(9 300)	20 176
Burundi	39 559	24 300	(11 651)	52 208
Cambodge	9	(9)	-	-
Comores	673	-	(128)	545
Côte d'Ivoire	9 814	-	(1 385)	8 429
Érythrée	16 953	(582)	(2 244)	14 127
Éthiopie	4 734	-	(4 287)	447
Gambie	2 442	-	(2 164)	278
Guinée	7 708	(214)	(5 538)	1 956
Guinée-Bissau	740	-	(699)	41
Haïti	108	-	(107)	1
Kirghizistan	3 597	9 390	(2 962)	10 025
Kiribati	116	-	(107)	9
Lesotho	2 889	-	(1 126)	1 763
Libéria	37	(58)	21	-
Madagascar	-	22 910	(3 766)	19 144
Malawi	21 976	(1)	(4 698)	17 277
Maldives	418	-	(54)	364
Mali	6 304	15 750	(6 450)	15 604
Mauritanie	9 888	-	(1 375)	8 513
Mozambique	7 037	-	(1 216)	5 821
Népal	19 340	-	(2 370)	16 970
Nicaragua	1 213	-	(588)	625
Niger	23 336	-	(6 107)	17 229
République centrafricaine	198	-	-	198
République démocratique du Congo	48 006	-	(18 195)	29 811
République démocratique populaire lao	845	-	(836)	9
Rwanda	1 699	-	(1 424)	275

Sao Tomé-et-Principe	164	-	(164)	-
Sierra Leone	291	-	(291)	-
Soudan	14 259	(587)	(4 509)	9 163
Tadjikistan	4 218	-	(1 215)	3 003
Tchad	4 029	-	(2 520)	1 509
Togo	6 323	(583)	(1 082)	4 658
Tonga	850	-	(188)	662
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	15 859	-	(499)	15 360
Total général	376 887	70 316	(110 462)	336 741
DTS (équivalent en USD)	522 402	97 465	(153 111)	466 756
2019 Total USD/EUR/DTS	602 198	264 247	(175 391)	691 054
Variations de change			702	
Total des décaissements 2019			(174 689)	
2018 Total USD et DTS CSD	572 493	168 595	(136 762)	604 326

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Au 31 décembre 2019
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2019		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 789	2 668				9 437
Burundi	11 892	2 757	1 178	173	1 340	17 340
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 309	235	392	47	543	2 526
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168	264	42	186	13 862
Guinée-Bissau	3 807	1 128	791	62	452	6 300
Guyana	1 527	299				1 826
Haïti	1 947	634				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	8 880	6 227	214	23		
Madagascar	7 811	2 095				9 906
Malawi	17 706	4 033	879	137	1 128	23 883
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Ouganda	12 449	4 654				17 103
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
République démocratique du Congo	9 739	2 955	1 771	132	1 344	15 941
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293				16 984
Rwanda	16 786	5 211				21 997
Sao Tomé-et-Principe	1 820	461	602	77	473	3 433
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 100	2 246	283	34	212	12 875
Tchad	2 378	420	111	17	82	3 008
Togo	2 008	759				2 767
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	272 446	81 652	6 485	744	5 986	367 313
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(2 128)
Total des allègements de dette en DTS						365 185
Total équivalent en USD	377 637	113 178	8 989	1 031	8 297	506 183
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 703)			
31 décembre 2019 en juste valeur			6 286			
Au 31 décembre 2018						
DTS	267 305	80 836	8 182	1 012	7 936	365 271
Moins les allègements d'intérêts non échus ^a						(4 203)
Total des allègements de dette en DTS						361 068
Total équivalent en USD	371 696	112 405	11 375	1 407	11 035	502 075
Ajustement sur la base de la juste valeur			(3 469)			
Au 31 décembre 2018 en juste valeur			7 906			

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2019 et 2018)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2019		
Contributions des États membres		
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 778	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 439	
Allègements de dette accordés	(24 325)	
Total compte administratif États membres 2019	4 675	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 277	
Allègements de dette accordés	-	
Total compte administratif FIDA	16 477	
Total général	21 152	
Variations de change	(2 671)	
Total des liquidités et placements	18 481	
2018		
Total général	23 562	
Variations de change	(2 718)	
Total des liquidités et placements	20 844	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale

(en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	90 145		986	91 131
Dépenses administratives courantes	25 772	475	2 341	28 588
Consultants et personnel extérieur	41 416	83	2 587	44 085
Frais financiers directs (banques et placements)	(29)	927	-	898
Total 2019	157 304	1 485	5 914	164 702
Total 2018	151 306	1 532	23 244	176 082

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service. En raison de la mise en œuvre de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables du siège sont présentées comme une réduction du passif au titre des loyers.